

Déclaration de décharge de responsabilité



GRAN TRAIL COURMAYEUR 10/12 juillet 2020



Je soussigné/e

Après avoir lu le règlement de la course et avoir pris connaissance de la longueur et de la spécificité de cette épreuve, **par la signature du présent formulaire je déclare**

- d'avoir avec moi le matériel obligatoire imposé par l'organisation
- d'être conscient que le choix des vêtements et de l'équipement pour affronter la course en toute sécurité est de ma responsabilité
- de décharger l'organisation VDA Trailers s.s.d.r.l., le directeur de compétition et le responsable du parcours, de toute responsabilité concernant les dommages aux biens ou aux personnes, y compris les accidents corporels et/ou la mort
- de m'assumer toute la responsabilité concernant les dommages que je pourrais provoquer à des tiers ou aux biens appartenant à des tiers.

Je déclare sur l'honneur:

- de ne pas utiliser de produit dopant;
- d'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de cette épreuve qui se déroule en montagne, dans des conditions climatiques pouvant être très difficiles (nuit, froid, vent, pluie, neige), et qui nécessite un très bon entraînement et une réelle capacité d'autonomie personnelle;
- de m'être renseigné sur les contre-indications médicales qui pourraient me concerner et, par conséquent, je décharge l'organisation de toute responsabilité en cas de problème médical pouvant survenir pendant la course

J'autorise le **VDA Trailers s.s.d.r.l.** à utiliser mes données personnelles uniquement dans le cadre de son activité et ce de manière légale, selon la Loi 196 del 30 giugno 2003 et du art. 13 GDPR (Règlement UE 2016/679). Je n'autorise cependant pas leur diffusion à des tiers. Il reste entendu que je pourrai demander la suppression de ces données à n'importe quel moment. Je renonce expressément à tout droit à l'image pendant la course, ainsi qu'à tout recours contre l'organisation et ses partenaires, pour l'utilisation de mon image.

Lu et approuvé

Date

Signature du coureur